

A PLUS GENERATION 2

Société de placement à prépondérance immobilière à capital variable ("SPPICAV")
à règles de fonctionnement allégées sans effet de levier
au capital social de 18 218 200 €

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 12 juin 2015 sous le n° SPI20150020
Siège social : 2 rue Dufrenoy - 75011 Paris
818 611 659 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

**L'an 2025
Le 23 juin
À 17 heures**

[...]

RESOLUTION COMPLEMENTAIRE

(Fin du mandat de deux administrateurs et cooptation d'un nouvel administrateur)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires,- décide de mettre fin par anticipation au mandat d'administrateur de M. Frédéric Bayol et de M. Olivier Huon avec effet immédiat ;- décide, conformément à l'article L. 225-105 al.3 du Code de commerce, de nommer M. Alexis François, né le 13 octobre 1982 à Paris, demeurant 88 rue Lecourbe, 75015 Paris, en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Frédéric Bayol, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir.

Ce dernier a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait les fonctions confiées et n'était frappé d'aucune incompatibilité avec l'exercice de ses fonctions.

La résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

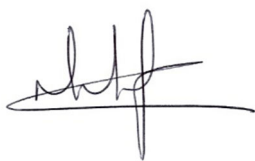
(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée générale confère tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

La résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires.

[...]

Extrait certifié conforme



M. Niels Court-Payen